

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-CYRILLE-DE-LESSARD
COMTÉ DE MONTMAGNY-L'ISLET**

Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Lessard, comté de Montmagny-L'Islet, tenue à l'Édifice municipal, ce **lundi, 15 janvier 2018** à 19 :30 heures.

Étaient présents:

Mesdames	Johanne Pelletier Marilyn Fortin	Messieurs	Pier-Alexandre Caron Julien A. Caron Jocelyn Caron Philippe Mainguy
----------	-------------------------------------	-----------	--

FORMANT QUORUM et siégeant sous la présidence de Madame Denise Deschênes, mairesse.

1. Ouverture de la séance

Madame la mairesse ouvre la séance.

2. Ordre du jour

2.1 Acceptation

036-01-2018

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Monsieur Jocelyn Caron
Appuyé par : Monsieur Philippe Mainguy
Et unanimement résolu : -

D'accepter l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Ordre du jour
 - 2.1 Adoption
3. Prévisions budgétaires- Exercice financier 2018
 - 3.1 Adoption
4. Période de questions
5. Levée de la séance

3. Prévisions budgétaires- Exercice financier 2018

3.1 Adoption

037-01-2018

Adoption des prévisions budgétaires- Exercice financier 2018.

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du *Code municipal* ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Cyrille-de-Lessard prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES-2018

REVENUS		
	2018	2017
Taxes	-1 003 359 \$	-921 660 \$
Paiement tenant lieu de taxes	-71 985 \$	-70 949 \$
Transferts	- 583 635 \$	-351 756 \$
Services rendus, impositions de droit, amendes & pénalités, intérêts, autres revenus	-16 280 \$	-17 027\$
Total des revenus	- 1 675 259 \$	-1 361 392\$

CHARGES		
	2018	2017
Administration générale	314 096 \$	314 557 \$
Sécurité publique	114 098 \$	105 467 \$
Transport routier	426 137 \$	407 093 \$
Hygiène du milieu	193 815 \$	179 425 \$
Santé et bien-être	1 451 \$	1 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	31 186 \$	32 016 \$
Loisirs et culture	31 366 \$	36 600 \$
Frais de financement	170 407 \$	104 505 \$
Total financement	405 000 \$	203 997 \$
Sous-total	1 687 556 \$	1 384 660\$
Excédent fonc. Non affecté	0 \$	0 \$
Réserve-Vidange fosses sept. affecté	-9 150 \$	0 \$
Réserve-Recyc QC affecté	-3 147 \$	-23 268\$
Total des charges et des éléments de conciliation pour fins fiscales	1 675 259 \$	1 361 392\$

II EST, PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Madame Johanne Pelletier
Appuyé par : Monsieur Pier-Alexandre Caron
Et unanimement résolu :

D' les prévisions budgétaires de l'année financière 2018 tel que décrites ci-haut.

DE puiser à même l'excédent de fonctionnement affecté à la vidange des fosses septiques une somme de 9 150 \$ à des fins fiscales.

DE puiser à même l'excédent de fonctionnement affecté à Recyc-QC une somme de 3 147 \$ à des fins fiscales.

4. Période de questions.

Conformément à l'article 150 du *Code municipal*, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

5. Levée de la séance

038-01-2018

Levée de la séance.

Il est proposé par Monsieur Philippe Mainguy que la séance soit levée. Il est 20h00.

Denise Deschênes, mairesse

Carole St-Hilaire, d.g./secrétaire-trésorière par intérim